

## Formation DPO (Délégué à la Protection des Données)

Etre en conformité avec le référentiel CNIL, en maitrisant les exigences demandées par l'autorité de contrôle - Préparer l'organisation du projet RGPD au sein de son entreprise -		
Public:  Presonnes impliquées dans la collecte, le traitement ou la diffusion de données - Profils métiers ou informatiques contribuant à la transformation numérique  Pré-requis:  Culture générale organisationnelle, SI et digitale  Etre en conformité avec le référentiel CNIL, en maitrisant les exigences demandées par l'autorité de contrôle - Préparer l'organisation du projet RGPD au sein de son entreprise - Sensibiliser l'ensemble des acteurs à la protection des données - Définir une cible à atteindre - Bâtir une feuille de route, avec des étapes de mise en conformité - Maîtriser le processus de mise en œuvre et d'amélioration  Modalités pédagogiques, techniques et d'encadrement :  Un PC par participant en présentiel et distanciel.  Méthodologie basée sur l'Active Learning : 75 % de pratique minimum.  Un PC par participant en présentiel, possibilité de mettre à disposition en bureau à distance un PC et l'environnement adéquat.  Un formateur expert.  Définition des besoins et attentes des apprenants en amont de la formation.  Auto-positionnement à l'entrée et la sortie de la formation.  Suivi continu par les formateurs durant les ateliers pratiques.  Évaluation à chaud de l'adéquation au besoin professionnel des apprenants le dernier jour de formation.  Attestation de fin de formation mentionnant le résultat des acquis	■Durée:	3 jours (21 heures)
diffusion de données - Profils métiers ou informatiques contribuant à la transformation numérique  Pré-requis:  Culture générale organisationnelle, SI et digitale  Etre en conformité avec le référentiel CNIL, en maitrisant les exigences demandées par l'autorité de contrôle - Préparer l'organisation du projet RGPD au sein de son entreprise - Sensibiliser l'ensemble des acteurs à la protection des données - Définir une cible à atteindre - Bâtir une feuille de route, avec des étapes de mise en conformité - Maîtriser le processus de mise en œuvre et d'amélioration  Modalités pédagogiques, techniques et d'encadrement :  - Formation synchrone en présentiel et distanciel.  - Méthodologie basée sur l'Active Learning : 75 % de pratique minimum.  - Un PC par participant en présentiel, possibilité de mettre à disposition en bureau à distance un PC et l'environnement adéquat.  - Un formateur expert.  Modalités d'évaluation :  - Définition des besoins et attentes des apprenants en amont de la formation.  - Auto-positionnement à l'entrée et la sortie de la formation.  - Suivi continu par les formateurs durant les ateliers pratiques.  - Évaluation à chaud de l'adéquation au besoin professionnel des apprenants le dernier jour de formation.  Attestation de fin de formation mentionnant le résultat des acquis		
Etre en conformité avec le référentiel CNIL, en maitrisant les exigences demandées par l'autorité de contrôle - Préparer l'organisation du projet RGPD au sein de son entreprise - Sensibiliser l'ensemble des acteurs à la protection des données - Définir une cible à atteindre - Bâtir une feuille de route, avec des étapes de mise en conformité - Maîtriser le processus de mise en œuvre et d'amélioration  Modalités pédagogiques, techniques et d'encadrement :  Modalités pédagogiques, techniques et d'encadrement :  Définition des besoins et attentes des apprenants en amont de la formation.  Définition des besoins et attentes des apprenants en amont de la formation.  Définition à chaud de l'adéquation au besoin professionnel des apprenants le dernier jour de formation.  Attestation de fin de formation mentionnant le résultat des acquis	■Public :	diffusion de données - Profils métiers ou informatiques
exigences demandées par l'autorité de contrôle - Préparer l'organisation du projet RGPD au sein de son entreprise - Sensibiliser l'ensemble des acteurs à la protection des données - Définir une cible à atteindre - Bâtir une feuille de route, avec des étapes de mise en conformité - Maîtriser le processus de mise en œuvre et d'amélioration  Modalités pédagogiques, techniques et d'encadrement :  Modalités d'encadrement :  Modalités d'évaluation :  Poéfinition des besoins et attentes des apprenants en amont de la formation.  Définition des besoins et attentes des apprenants en amont de la formation.  Auto-positionnement à l'entrée et la sortie de la formation.  Suivi continu par les formateurs durant les ateliers pratiques.  Évaluation à chaud de l'adéquation au besoin professionnel des apprenants le dernier jour de formation.  Attestation de fin de formation mentionnant le résultat des acquis	■Pré-requis :	Culture générale organisationnelle, SI et digitale
<ul> <li>Módalités pédagogiques, techniques et d'encadrement :</li> <li>Un PC par participant en présentiel, possibilité de mettre à disposition en bureau à distance un PC et l'environnement adéquat.</li> <li>Un formateur expert.</li> <li>Définition des besoins et attentes des apprenants en amont de la formation.</li> <li>Auto-positionnement à l'entrée et la sortie de la formation.</li> <li>Suivi continu par les formateurs durant les ateliers pratiques.</li> <li>Évaluation à chaud de l'adéquation au besoin professionnel des apprenants le dernier jour de formation.</li> <li>Sanction :</li> </ul> Attestation de fin de formation mentionnant le résultat des acquis	■Objectifs :	exigences demandées par l'autorité de contrôle - Préparer l'organisation du projet RGPD au sein de son entreprise - Sensibiliser l'ensemble des acteurs à la protection des données - Définir une cible à atteindre - Bâtir une feuille de route, avec des étapes de mise en conformité - Maîtriser le processus de
de la formation.  • Auto-positionnement à l'entrée et la sortie de la formation.  • Suivi continu par les formateurs durant les ateliers pratiques.  • Évaluation à chaud de l'adéquation au besoin professionnel des apprenants le dernier jour de formation.  Sanction:  Attestation de fin de formation mentionnant le résultat des acquis	pédagogiques, techniques et	<ul> <li>Méthodologie basée sur l'Active Learning : 75 % de pratique minimum.</li> <li>Un PC par participant en présentiel, possibilité de mettre à disposition en bureau à distance un PC et l'environnement adéquat.</li> </ul>
Sanction:  acquis		<ul> <li>de la formation.</li> <li>Auto-positionnement à l'entrée et la sortie de la formation.</li> <li>Suivi continu par les formateurs durant les ateliers pratiques.</li> <li>Évaluation à chaud de l'adéquation au besoin professionnel</li> </ul>
Référence: GES100735-F	Sanction :	
	Référence :	GES100735-F

Note de satisfaction des participants:	4,64 / 5
Contacts:	commercial@dawan.fr - 09 72 37 73 73
■ Modalités d'accès :	Possibilité de faire un devis en ligne (www.dawan.fr, moncompteformation.gouv.fr, maformation.fr, etc.) ou en appelant au standard.
Délais d'accès :	Variable selon le type de financement.
Accessibilité :	Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à referenthandicap@dawan.fr, nous étudierons ensemble vos besoins

## Appui sur les 17 points de compétences reconnues par le référentiel de la CNIL

Conditions de traitement des données

Base juridique du traitement

Mesure et contenu de l'information à fournir

Procédures d'exercice des droits

Cadre juridique sous-traitance des DCP

Organisation et outils juridiques de transfert de données hors Union Européenne

Politique et règles internes de protection des données

Audit de protection des données

Registre d'activités de traitement, registre des catégories d'activités, documentation, violation de données, documentation pour prouver la conformité à la réglementation Privacy by design et by default

Mesures de sécurité

Violations de données à communiquer (CNIL, personnes concernées)

Analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)

Conseils en matière d'analyse d'impact relative à la protection des données

Relations avec les autorités de contrôle

Programmes de formation et de sensibilisation

Traçabilité de ses activités

Formation / conseil sur les outils actuellement disponibles (CNIL, retours d'expérience, logiciels, ... )

Construction progressive d'une démarche approfondie et pragmatique de mise en œuvre, en s'appuyant sur des cas concrets, adaptés à la taille de la structure, ses donneurs d'ordre et partenaires